

Le contexte de l'Ontario français dans l'interprétation du rôle de la prosodie dans le discours des doctorantes

Tina Desabrais
Faculté d'Éducation
Université d'Ottawa
<tdesa049@uottawa.ca>

Résumé

Au Canada, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont les deux espaces où se concentre le plus grand nombre de francophones de milieu francophone minoritaire. Ceci dit, les membres de ces groupes peuvent d'une part ressentir ce que l'on décrit comme de l'insécurité linguistique, concept originellement employé par Labov (1976). Les études doctorales exigeant d'autre part une grande aisance tant à l'oral qu'à l'écrit, nous nous questionnons à savoir dans quelle mesure l'insécurité linguistique influence le choix des Franco-Ontariennes de poursuivre ou non des études doctorales, compte tenu que l'insécurité linguistique culmine chez les femmes de classes moyennes (Bourdieu, 1982; Singy, 2004).

1. Introduction

La langue française s'étant implantée au Canada lors du XVII^e siècle, son usage varie de nos jours considérablement selon les régions. Abstraction faite des francophones de la province de Québec, les francophones des provinces canadiennes font partie de communautés minoritaires à divers degrés. Comme mentionné ci-haut, l'Ontario français et le Nouveau-Brunswick sont les deux « espaces » où se concentrent le plus grand nombre de francophones vivant en milieu minoritaire, soit environ 542 340 en Ontario (5 % de la population totale de la province) et environ 250 000 au Nouveau-Brunswick (33 % de la population totale de la province) (Statistique Canada).

Les membres de groupes minoritaires peuvent parfois ressentir ce que l'on décrit comme de l'insécurité linguistique, concept originellement employé par Labov, sociolinguiste américain, dans les années 1960 et 1970. Cette insécurité étant d'une part plus présente chez les femmes de classes moyennes (Bourdieu, 1982; Singy, 2004), et les études doctorales exigeant d'autre part une grande aisance tant à l'oral qu'à l'écrit, nous nous questionnons à savoir dans quelle mesure l'insécurité linguistique influence le choix des Franco-Ontariennes de poursuivre ou non des études doctorales, compte tenu qu'au Canada, moins de

femmes que d'hommes poursuivent des études à ce niveau (Robbins & Ollivier, 2006).

Notre recherche étant encore au stade embryonnaire, notre présentation au symposium vise le partage de réflexions et la colligation de recommandations. Aux fins de ce texte, nous ferons d'abord un survol du corpus traitant de l'insécurité linguistique. Nous tenterons ensuite de définir le sujet plus explicitement et de positionner notre pensée par rapport à celles de nos précurseurs dans le but d'élaborer la problématique d'analyse. Nous en profiterons enfin pour présenter succinctement la méthode que nous comptons employer pour valider ou infirmer les hypothèses découlant de la problématique.

2. La problématique

Selon Labov, l'insécurité linguistique se traduit chez les locuteurs par « une très large variation linguistique au sein d'un contexte donné, par un effort de conscience de correction et enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité » (Labov, 1976, 183). L'insécurité linguistique peut d'autant plus, selon Swiggers (1993), être définie comme « un sentiment socialisé d'aliénation, d'une part par rapport à un modèle qu'on ne maîtrise pas/plus, d'autre part par rapport à sa propre production, qu'on veut refouler ou forclore. Ce sentiment peut se traduire à la fois dans des attitudes explicites, dans un comportement linguistique, par exemple mélange inapproprié de registres, hésitation dans l'emploi de formes, manque d'aisance au niveau discursif, et dans l'écart entre le comportement linguistique et le discours épilinguistique. La situation d'insécurité linguistique est accrue dans la mesure où le domaine d'action de normes subjectives et de normes objectives est mal délimité et dans la mesure où le sujet linguistique est traumatisé devant les situations de production sur les marchés plus tendus » (Swiggers, 1993, 23), par exemple le milieu universitaire ou, plus précisément, une soutenance.

Chose intéressante, Bourdieu souleva, en 1982, que cette insécurité linguistique culmine chez les femmes des classes moyennes. En effet, la division du travail entre les sexes qui fait que les femmes tendent à atteindre l'ascension sociale de leurs capacités de production symbolique les vouerait, de façon générale, à investir davantage dans l'acquisition des dispositions légitimes (Bourdieu, 1982, 29). Plus récemment, l'étude de Singy (2004), dont le champ d'observation était fixé en Suisse romande, s'est fondée sur des hypothèses qui, contrairement à Bourdieu, insistent non sur des différences mais sur des similitudes, au plan linguistique, entre hommes et femmes (Singy, 2004, 5). Les conclusions de son étude démontrèrent cependant que

les femmes des deux classes sociales se retrouvent dans leur majorité pour penser qu'il est plus important, de manière générale, pour une femme de « bien parler » que pour un homme (Singy, 2004, 175). Singy affirme enfin que l'insécurité linguistique s'exerce, aujourd'hui encore, de manière plus forte sur les femmes que sur les hommes (Singy, 2004, 178), rejoignant ainsi les propos de Bourdieu.

Ces études portant sur l'insécurité linguistique en Europe peuvent servir à mieux comprendre la situation au Canada français, entre autres celle de l'Ontario français. Notons ici que Lozon (2004) a déjà analysé les processus sociaux et les stratégies discursives qui contribuent à l'émergence de l'insécurité linguistique chez les locuteurs bilingues vivant en contexte minoritaire dans le sud-ouest de l'Ontario. Il existerait, selon ses recherches, à l'intérieur de l'espace familial, de l'espace scolaire (du primaire au début des études universitaires) et du milieu de travail des normes linguistiques et des normes sociales définies et imposées par divers locuteurs jouant occasionnellement le rôle d'agent de la norme. Lozon soutient aussi que les pratiques langagières des locuteurs sont en grande partie influencées par leur insécurité linguistique en français, ce qui témoignerait d'une construction sociale émergente surtout chez les locuteurs qui ne croient pas posséder la variété de français valorisée et utilisée dans divers espaces sociaux. Quoiqu'intéressante, l'étude de Lozon se limite à un espace géographique précis (le sud-ouest de l'Ontario) et ne s'attarde pas particulièrement sur l'impact de l'insécurité linguistique sur le niveau d'études atteint. Nous chercherons, pour notre part, à observer le concept dans le cadre des études supérieures, plus spécifiquement doctorales.

Notons d'abord que les Franco-Ontariens, hommes et femmes, sont moins nombreux à poursuivre des études universitaires que les anglophones de la même province. Ils accusaient d'ailleurs en 1992 un important retard en ce qui a trait à l'inscription aux études postsecondaires. En fait, plus l'échelon est élevé dans le système d'éducation, plus l'écart dans le taux de participation entre les francophones et les non-francophones s'accroît. De fait, le taux de participation des francophones était inférieur de 23,6 % au niveau collégial, de 45 % au niveau du 1^{er} cycle, et de 49 % au niveau du 2^e et du 3^e cycle (Frenette, 1992, 247). Cette étude, quoique datée, est la seule à ce jour, à notre connaissance, à traiter spécifiquement des Franco-Ontariens et des études postsecondaires.

Parallèlement, la majorité des femmes canadiennes choisissent encore d'interrompre leurs études universitaires après le baccalauréat ou la maîtrise (Frenette, 1992; Mujawamariya & Sethna, 2005; Robbins & Ollivier, 2006) et ce même si le mouvement féministe amorcé il y a plus de trente ans au Canada (Firestone, 1972; Fulford, 1992; Toupin, 1997) ait grandement fait avancer le statut de la femme. Frenette (1992)

s'était aussi penché sur les considérations selon le sexe. Il soulignait, en 1992, que le taux de participation des femmes est beaucoup plus élevé aux programmes du 1^{er} cycle, qu'il est semblable à celui des hommes au niveau des études de maîtrise et qu'il augmente au niveau des études doctorales (Frenette, 1992, 139). Ainsi, Frenette souligne que le taux de femmes inscrites au doctorat *augmente*, quoiqu'il était, au moment de son étude (1979-1989), plus bas que celui des hommes. Il ajoutait à l'époque qu'« on peut déduire que, bientôt, l'élite intellectuelle francophone sera majoritairement composée de femmes » (Frenette, 1992, 139). Chose intéressante, bien que le nombre de femmes inscrites aux premier et deuxième cycles ait augmenté, les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à obtenir un diplôme au niveau du doctorat, représentant 58,1 % des effectifs en 2003-2004 (Robbins & Ollivier, 2006). N'est-il pas curieux que les résultats soient toujours les mêmes, et ce même plus de vingt ans après les données recueillies pour l'étude de Frenette?

Cela dit, nous considérons qu'il serait intéressant de comprendre ce qui incite les femmes à poursuivre des études au niveau du doctorat et, par ricochet, ce qui décourage tant d'autres à poursuivre des études doctorales, tout en prenant en considération l'influence que l'insécurité linguistique peut avoir sur leur choix. Nous nous questionnons à savoir dans quelle mesure l'insécurité linguistique influence le choix académique des Franco-Ontariennes qui, dans les faits, se retrouvent dans un statut doublement minoritaire (langue et sexe) et si un ensemble de phénomènes phoniques participeraient à ce phénomène d'exclusion. Ainsi, notre étude vise plus précisément à mieux comprendre le choix de Franco-Ontariennes de poursuivre ou non des études doctorales en fonction de leur insécurité linguistique, très souvent reliée à des caractéristiques prosodiques. Nous cherchons donc à comprendre comment intervient le contexte (l'Ontario français) dans l'interprétation du rôle de la prosodie dans le discours des doctorantes. En outre, l'obtention du doctorat étant un « rite d'institution¹ », tel que défini par Bourdieu (1982), nous chercherons à

¹ Selon Bourdieu, « les rites d'institution, quels qu'ils soient, ne pourraient exercer le pouvoir qui leur appartient s'ils n'étaient capables de donner au moins l'apparence d'un sens, d'une raison d'être, à ces êtres sans raison d'être que sont les êtres humains, de leur donner le sentiment d'avoir une fonction ou, tout simplement, une importance, de l'importance, et de les arracher ainsi à l'insignifiance ». À son avis, « le véritable miracle que produisent les actes d'institution réside sans doute dans le fait qu'ils parviennent à faire croire aux individus consacrés qu'ils sont justifiés d'exister, que leur existence sert à quelque chose ». Il ajoute que « par une sorte de malédiction, la nature essentiellement diacritique, différentielle, distinctive, du pouvoir symbolique fait que l'accès de la classe distinguée à l'Être a pour contre partie inévitable la chute de la

comprendre, à la lumière de l'approche phénoménologique (Husserl, 1970, 1985; Mucchielli, 1983; Schütz, 1987, 1998; Richir 1990; Giorgie, 1997; Depraz, 2006), en quoi le *choix* de poursuivre ce type d'études/rite d'institution donne au moins l'apparence d'un sens, d'une raison d'être (Bourdieu, 1982).

3. La théorie de l'identité sociale

L'identité sociale consiste en une partie du concept de soi de l'individu qui provient de sa connaissance de son appartenance à un groupe social, associée à la valeur et à la signification émotive de cette appartenance (Tajfel, 1981, 255). Conformément à la théorie de l'identité sociale, la catégorisation sociale permettrait à l'individu de se définir en tant que membre d'un groupe particulier au sein de la société (Tajfel, 1981). Pour ce faire, l'individu en viendrait à s'identifier à certains groupes reliés au sexe, à l'âge, à l'ethnie, à la classe sociale, etc., par exemple « une doctorante franco-ontarienne ». Selon Tajfel et Turner (1986), il serait essentiel pour chaque personne de maintenir ou d'atteindre une identité sociale positive en tant que membre de son groupe. Cette identité sociale positive serait basée sur des comparaisons favorables entre le groupe d'appartenance et d'autres groupes significatifs. Ce faisant, le groupe d'appartenance doit être perçu comme positivement différencié ou distinct des autres groupes, sans quoi l'identité sociale sera insatisfaisante et les individus tenteront soit de quitter leur groupe pour rejoindre un groupe plus positif (pensons par exemple aux jeunes franco-ontariens qui choisissent de poursuivre leurs études secondaires en anglais au détriment de leur langue première), ou encore particulariser leur groupe dans un sens positif (pensons à la province de Québec qui fut récemment reconnue comme une nation par le gouvernement fédéral) (Tajfel & Turner, 1986). La théorie ajoute enfin que le fait d'être perçu comme négativement différencié ou distinct aurait une incidence directe sur les choix d'un groupe ou d'un individu faisant partie de ce groupe (Tajfel & Turner, 1986).

classe complémentaire dans le Néant ou dans le moindre Être » (Bourdieu, 1982, 133), observation qui, bien qu'elle puisse paraître métaphysique, mérite une attention particulière dans le cadre de notre recherche.

4. Le cadre méthodologique

4.1. Les participantes

Lors de la réalisation de ce projet, nous ferons appel, sur une base volontaire, à des étudiantes franco-ontariennes² que nous recruterons par le biais des secteurs francophones des facultés et départements de l'Université d'Ottawa et au moyen d'affiches exposées. Nous comptons plus précisément recruter douze étudiantes franco-ontariennes, soit six inscrites à la maîtrise et six inscrites au doctorat.

4.2. La collecte de données

Notre recherche, de tradition qualitative interprétative, vise à comprendre le phénomène du choix de poursuivre des études doctorales tel qu'il est vécu et décrit par les participantes, tout en tenant compte de l'insécurité linguistique pouvant être ressentie au cours de ces études. La stratégie principale de collecte de données sera donc l'entrevue semi-structurée (ou semi-dirigée) (Savoie-Zajc, 2006). L'entrevue semi-structurée s'insère à l'intérieur d'une méthodologie plus large, soit l'étude de cas. L'étude de cas, une approche qui consiste à étudier une personne, une communauté, une organisation ou une société individuelle, se penche sur une unité particulière quelconque et fait le plus souvent appel à des méthodes qualitatives, entre autres l'entrevue semi-structurée (Roy, 2006, 160). L'entrevue semi-structurée accorderait moins d'importance à l'uniformisation qu'à l'information elle-même. Toutefois, une série d'objectifs précis sont poursuivis et doivent être atteints à la fin de l'entretien, un schéma définit les thèmes à explorer et prévoit certaines questions, et la manière dont les thèmes sont amenés au cours de l'entretien, la façon dont les questions sont formulées et l'ordre dans lequel les thèmes apparaissent ne sont pas fixés d'avance (Legendre, 2006, 598). C'est en ce sens que l'entrevue semi-structurée nous donnera l'occasion de dégager une riche compréhension du phénomène.

Pour obtenir une telle description en profondeur, le protocole d'entrevue s'inspirera du protocole de Seidman (2006) qui se divise en

² Précisons qu'au sens large, le terme « Franco-Ontarien » est employé pour désigner tous les francophones vivant en Ontario. Bien que l'histoire de l'Ontario français débute en 1610, année qui marque l'arrivée en sol ontarien du premier Français, c'est après la Révolution tranquille au Québec (années 1960) que le terme « Franco-Ontarien » est de plus en plus utilisé alors que les francophones à l'extérieur de la province du Québec (hormis les Acadiens) ne pouvaient plus s'appeler « Canadien-français ». Au sens plus restreint, « l'identité franco-ontarienne repose sur un sens du Moi et un sens de l'Autre. Elle implique la croyance en des origines et en un héritage commun, au cœur duquel on trouve la langue française et la peur que celle-ci ne disparaisse, anéantie par l'assimilation » (Accueil Ontario, mars 2006). Cela dit, peut-on affirmer que toutes les participantes qui seront choisies pour l'étude se qualifient ouvertement de « Franco-Ontariennes », qu'elles choisissent et assument « concrètement » et « délibérément » leur statut ainsi que leur culture? En raison de ces deux définitions, force nous sera de tenir compte des différentes réalités vécues par les Franco-Ontariennes de diverses régions de l'Ontario.

trois entrevues distinctes avec chacune des participantes³. Ces entrevues seront d'une durée de 90 minutes ou moins chacune. Avec le consentement des participantes, les entrevues seront enregistrées sur une bande audio et transcrites intégralement pour fin d'analyse. Nous demanderons ensuite aux participantes de relire les transcriptions et d'apporter des éléments complémentaires ou des changements, si cela s'avère nécessaire. Cette procédure permettra de valider les données auprès des participantes et de les considérer en tant qu'acteurs de la recherche.

4.3. L'analyse des données

La recherche phénoménologique est une procédure inductive qui comporte cinq étapes, soit la perception du sens global du texte, la délimitation des unités de significations, la délimitation du thème central, l'analyse des thèmes centraux en fonction des objectifs spécifiques de la recherche, et enfin la définition de la structure fondamentale du phénomène étudié (Legendre, 2006, 1154). Ainsi, après avoir collecté et transmis les données provenant des entrevues, notre analyse débutera par la lecture de l'ensemble des données dans le but d'en tirer le sens global. Ensuite, nous procéderons à la division des données en unités de signification, ces dernières se constituant par une lente relecture de la description. Plus concrètement, nous noterons dans la marge chaque changement de sens et continuerons notre lecture jusqu'à l'unité de signification suivante; en découlera alors une série d'unités de sens, toujours exprimées dans le langage utilisé par la participante. Ces unités de sens seront d'abord interprétées à la lumière du cadre de référence, tout en permettant à des éléments imprévus de se dégager. Puis, nous organiserons et énoncerons les données brutes dans le langage de la discipline. Les unités de signification seront alors examinées et décrites de nouveau dans le but de rendre plus explicite la valeur de chaque unité au regard de la discipline et du cadre théorique. Enfin, nous synthétiserons les données afin d'intégrer les éléments contenus dans les unités de signification transformées dans une description de la structure essentielle de l'expérience vécue.

5. Conclusion

À la lumière du concept de l'insécurité linguistique et de la théorie de l'identité sociale, nous présumons que moins de Franco-Ontariens, plus particulièrement de Franco-Ontariennes, poursuivent des études doctorales car

³ Le protocole de Seidman (2006) se divise en trois entrevues distinctes. Dans notre cas, le protocole se déroulera comme suit : 1) le recueil du passé de l'étudiante et du contexte de ses expériences scolaires et personnelles passées; 2) la participante est ensuite interrogée sur son expérience actuelle, sur l'insécurité linguistique éprouvée ou pas, et sur les motifs qui l'incitent à (ou la dissuade de) poursuivre des études doctorales; 3) elle est enfin interrogée sur le sens accordé à ses expériences scolaires passées et actuelles et la signification qu'elle attribue à son choix de poursuivre ou non des études doctorales.

ils sont souvent perçus (ou se perçoivent) « négativement » en ce qui a trait à la communication, tant orale qu'écrite. Nous supposons aussi que ceux et celles qui ont choisi de poursuivre leurs études ont dû, à certains égards, quitter leur groupe pour rejoindre un groupe plus « positif », pour reprendre l'explication de Tajfel et Turner (1986).

Nous croyons, pour l'éducation universitaire en milieu francophone minoritaire, voire pour les communautés francophones minoritaires en général, qu'une analyse de ce phénomène s'impose afin de susciter des réflexions à l'égard de l'enseignement doctoral dispensé aux étudiants de milieu minoritaire, et aussi afin d'inciter plus de francophones minoritaires à poursuivre des études supérieures. Nous précisons donc nos hypothèses et tenterons de leur répondre au cours d'une recherche imminente.

Bibliographie

- ACCUEIL ONTARIO (2006), *Représentations*, publication électronique disponible à l'adresse : <http://www.francoidentitaire.ca/ontario/repr/reprcor1.htm>.
- BOURDIEU, P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- DEPRAZ, N. (2006), *Comprendre la phénoménologie : Une pratique concrète*, Paris, Armand Colin.
- FRENETTE, N. (1992), *Les Franco-Ontariens et l'accès aux études postsecondaires : une étude descriptive, comparative et longitudinale*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat.
- GIORGIE, A. (1997), « De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théorie, pratique et évaluation », in Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer et Pires (Éds.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.
- HUSSERL, E. (1985), *Idées directrices pour une phénoménologie : introduction générale à une phénoménologie pure*, traduit de l'allemand par Paul Ricœur, Paris, Gallimard.
- HUSSERL, E. (1970), *L'idée de la phénoménologie : cinq leçons*, traduit de l'allemand par Alexandre Lowit, Paris, PUF.
- LABOV, W. (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LOZON, R. (2004), *Représentations et sentiments linguistiques dans le sud-ouest ontarien*, Toronto, Université de Toronto/OISE, thèse de doctorat.
- LEGENDRE, D. (2006), *Dictionnaire actuel en éducation*, Montréal, Guérin Éditeur.
- MUCCHIELLI, A. (1983), *L'analyse phénoménologique et structurale en sciences humaines*, Paris, PUF.
- MUJAWAMARIYA, D. & SETHNA, C. (2005), « L'Université d'Ottawa à l'égard des défis de l'équité en emploi et en éducation », in *Éducation et francophonie*,

- printemps 2005, publication électronique disponible à l'adresse :
http://www.acef.ca/c/revue/pdf/XXXIII_1_105.pdf.
- RICHIR, M. (1990), *La crise du sens et la phénoménologie*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon.
- ROBBINS, W. & OLLIVIER, M. (2006), *Vérifications féministes et d'équité 2006*, publication électronique disponible à l'adresse :
<http://www.fedcan.ca/française/issues/whatsnew>.
- ROY, S.N. (2006), « L'étude de cas », in B. Gauthier (éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 159-184.
- SAVOIE-ZAJC, L. (2006), « L'entrevue semi-dirigée », in B. Gauthier (éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 293-316.
- SCHÜTZ, A. (1998), *Éléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan.
- SCHÜTZ, A. (1987), *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- SEIDMAN, I. (2006), *Interviewing as Qualitative Research. A Guide for Researchers in Education and the Social Sciences*, troisième édition, New York et London, Teachers College Press et Columbia University.
- SINGY, P. (2004), *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Berne, Peter Lang.
- SWIGGERS, P. (1993), « L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème », in Michel Francard (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 19-30.
- TAJFEL, H. & TUNER, J.C. (1986), « The social identity theory of intergroup behaviour », in S. Worchel & W.G. Austin (Eds.), *Psychology of intergroup relations (7-24)*, Chicago, Nelson Hall.
- TAJFEL, H. (1981), *Human groups and social categories*, Cambridge, Cambridge University Press.

